

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 4 – POULE A

Responsable : USAL Yves - Email: yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2
 53 37 0317 ATGT 6 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3
 53 37 0263 AS.MONTS 3 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0317 ATGT 6
 53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3
 53 37 0263 AS.MONTS 3 * / 53 37 0317 ATGT 6
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2
 53 37 0263 AS.MONTS 3 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2
 53 37 0317 ATGT 6 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3
 53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0317 ATGT 6

53 37 0049	TC. LIGUEIL 2	TOT	Michaël	06 70 90 34 94	totmichael@aol.com
53 37 0112	TC GENTIANA 1	NGUYEN	Patrick	06 65 94 27 82	nguyen37patrick@gmail.com
53 37 0189	TC ESVRES 2	CLERMONT	XAVIER	06 27 95 03 17	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0263	AS.MONTS 3	ROGER	Romain	06 42 31 69 99	rom1_roger@hotmail.com
53 37 0317	ATGT 6	MOULINEUF	Valentin	06 79 44 07 77	valentin.moulineuf@hotmail.com
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 3	RAFFAULT	Jérôme	06 60 12 85 50	jerome.raffault@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalement et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 4 – POULE B

Responsable : USAL Yves - Email: yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0044 USE. AVOINE 6 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2
 53 37 0360 TC. NAZELLES 2 * / 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 5 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2 / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2
 *
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 6
 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 5

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0212 RS. ST CYR 5 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2
 53 37 0044 USE. AVOINE 6 * / 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1
 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2 / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5
 *

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5
 53 37 0212 RS. ST CYR 5 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2
 53 37 0360 TC. NAZELLES 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 6

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0044 USE. AVOINE 6 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 5
 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2 / 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1
 *
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2

53 37 0004	TC SAVIGNEEN	CASTAING	Jean-François	06 28 33 51 26	castaingjfc@gmail.com
53 37 0044	USE. AVOINE	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR	KREHER	Julien	06 83 82 10 20	jkrehertennis@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE.	COUDRAY	Freddy	06 74 84 84 12	coudrayfreddy@gmail.com
53 37 0339	ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN	MENNETEAU	Laurent	06 71 71 97 43	laurent.menneteau@yahoo.fr
53 37 0360	TC. NAZELLES	TRAVE	Lionel	06 81 37 32 15	lionel.trave@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 4 – POULE C

Responsable : USAL Yves - Email: yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
 53 37 0478 AS. VERETZ 3 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 4 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 3
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 4
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 4 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 3
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4
 53 37 0051 US. ST PIERRE 4 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
 53 37 0478 AS. VERETZ 3 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 4
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 3

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	AUBIN	Christophe	06 31 75 80 74	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 4	TOUCHARD	Romuald	07 70 79 26 00	romualdtouchard@yahoo.fr
53 37 0263	AS.MONTS 4	THIBO	Steve	06 22 91 11 87	stevethibo37@gmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 3	DOUGUET	Nicolas	06 29 35 26 72	ndouguet@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 4	MORIN	Frédéric	02 47 50 38 23	fredmorin37@orange.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 4	LE DEM	PIERRE	06 11 63 73 21	ledem.joel@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double Division D1.

- 3 simples et 1 double Divisions D2,D3,D4,D5.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 4 – POULE D

Responsable : USAL Yves - Email: yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 4
 53 37 0570 ES. OESIENNE 4 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 * / 53 37 0457 TC REIGNAC 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 4 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 4

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0570 ES. OESIENNE 4 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6
 53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 4
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0195 TC. STE MAURE 4 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4
 53 37 0570 ES. OESIENNE 4 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6 * / 53 37 0457 TC REIGNAC 1

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 4
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 4
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6

53 37 0195	TC. STE MAURE 4	LETURGEON	Sébastien	06 65 31 55 29	leturgeon.sebastien@orange.fr
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 2	GEOFFROY	Alex	06 75 90 54 11	alex.geoffroy@live.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 6	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0457	TC REIGNAC 1	HOUDIN	Michaël	06 11 12 70 96	jimmyhoud@gmail.com
53 37 0570	ES. OESIENNE 4	DAVID	Jean-Luc	06 40 25 03 86	jluc37@gmail.com
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4	MOREAU	Johann	06 62 17 75 08	johannmoreau@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double Division D1.

- 3 simples et 1 double Divisions D2,D3,D4,D5.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans tous les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 4 – POULE E

Responsable : USAL Yves - Email: yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0570 ES. OESIENNE 3 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 3
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0173 AS. LUYNES 3 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6
 53 37 0195 TC. STE MAURE 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 3

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0570 ES. OESIENNE 3 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6
 53 37 0173 AS. LUYNES 3 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0195 TC. STE MAURE 3 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 3
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 3

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0173 AS. LUYNES 3 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0570 ES. OESIENNE 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6

53 37 0162	AS. MONTLOUIS 6	DUBOIS	Maxime	06 03 24 05 41	maxime.dubois94@orange.fr
53 37 0173	AS. LUYNES 3	MAGNIEZ	Laurent	06 12 22 19 43	magniezl@hotmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 3	FERRAND	Jerome	06 19 57 58 81	sophie.joubert@hotmail.com
53 37 0415	TC MANTHELAN 2	DELANOE	François	07 86 59 01 00	francois-delanoe@orange.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 3	DAVID	Jean-Luc	06 40 25 03 86	jluc37@gmail.com
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3	AUGEUL	Guillaume	06 87 25 22 23	guillaume.augeul@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double *Division D1*.

- 3 simples et 1 double *Divisions D2,D3,D4,D5*.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 4 – POULE F

Responsable : USAL Yves - Email: yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2
 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 5
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 5 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2
 53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 5
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0051 US. ST PIERRE 5 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2
 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 5
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2

53 37 0051	US. ST PIERRE 5	LACHQAR	JAWED	07 82 75 37 87	jawedlachqar37@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 2	LECLERCQ	Vincent	06 14 94 08 65	aurelie.leclercq49@sfr.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 5	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0462	AVIONNETTE PM. 2	NOUVEAU	Christophe	06 62 11 40 84	christophe.nouveau2@orange.fr
53 37 0463	TC. MONNAIE 1	MERLE	Frédéric	06 70 80 58 24	fmerle75@gmail.com
53 37 0566	AS CHANCEAUX 1	BIGOT	Sébastien	07 63 62 28 39	ets.bigot.s@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double Division D1.

- 3 simples et 1 double Divisions D2,D3,D4,D5.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 4 – POULE G

Responsable : USAL Yves - Email: yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6 * / 53 37 0043 ACA Tennis 4
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6
 53 37 0043 ACA Tennis 4 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0043 ACA Tennis 4
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0043 ACA Tennis 4 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0043 ACA Tennis 4
 53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6

53 37 0043	ACA Tennis 4	ALLAIRE	TONY	06 32 15 76 57	yoshu0907@gmail.com
53 37 0063	T BLERE VDC 3	BUTON	Christophe	06 20 48 01 53	kikibuton10@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 6	GRABHERR	Stephane	06 12 14 18 90	stephane.grabherr@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 4	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0560	AZAY TC. 2	ROUXEL	Thierry	06 76 04 65 93	thierry.rouxel@laposte.net
53 37 0566	AS CHANCEAUX 2	FOLLIOT	Jérôme	06 62 11 22 78	jefolliot@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double Division D1.

- 3 simples et 1 double Divisions D2,D3,D4,D5.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 LO 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 4 – POULE H

Responsable : USAL Yves - Email: yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 6 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0505 TRUYES CORMERY 3 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 6

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 6 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 6 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 6
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2

53 37 0050	TC. LOCHOIS	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0119	TC. VAL INDRE	TABEY	Oxance	06 70 98 56 21	oxance.tabey@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA	MILLET	Valérie	06 70 25 73 59	valeriemillet2611@gmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON	GUDE	Christophe	06 28 02 61 22	christophe.gude@draeger.com
53 37 0505	TRUYES CORMERY	PATOUT	Pascal	06 15 28 65 37	ppatout3@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double Division D1.

- 3 simples et 1 double Divisions D2,D3,D4,D5.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.